



Monsieur le Secrétaire Général

Madame le Vice-président de l'Assemblée Générale,

COMITÉ DE LA FAMILLE

majeure de son programme de société. Au Gabon, la santé est un droit garanti par la Constitution et par la loi.

Monsieur le Président,

La situation de la santé des Adolescents et des Jeunes au Gabon présente des défis

certains desquels sont reflétés dans le Rapport 2011 du ENIAD

- Les problèmes de la sexualité précoce et de la santé reproductive

Le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) du Gabon prend en compte de manière intégrée ces différentes préoccupations, ainsi que les recommandations de la Communauté internationale.

Aussi, notre politique de santé repose-t-elle sur une plus grande implication des populations, et un partenariat entre elles, l'Etat et les partenaires au développement.

En ce qui concerne la participation et les engagements du Gabon au niveau international, nous adhérons aux principales recommandations de la Conférence

Monsieur le Président,

Le Gouvernement gabonais poursuit par ailleurs une coopération soutenue avec les

Partenaires au développement. Nous souhaitons qu'elle se renforce davantage.

associations et organismes non gouvernementaux (ONG), y compris, les associations de jeunes qui s'impliquent de manière significative dans les actions de sensibilisation et de communication.

Monsieur le Président,

~~Pour terminer, je voudrais remercier et féliciter les différentes agences des Nations~~

~~unies qui nous apportent leur soutien notamment le FNTIAP et son Directeur~~

~~Ensemble, nous pourrions accomplir plus de choses.~~